



Remboursement d'agios malvenus

Par **calinemilkado**, le **19/10/2009** à **14:07**

Bonjour,

Mon mari et moi-même avons trois comptes courants communs (sur lesquels transitent environ 10 000 € par mois) ainsi que plusieurs comptes épargne, depuis vingt ans dans la même banque.

La banque nous ponctionne régulièrement des agios et des frais de "traitement compte en anomalie" sur un des comptes alors que le solde des deux autres comble largement le découvert du troisième. Ces agios et autres frais nous semblent assez malvenus.

Ma question : existe-t-il un texte stipulant que des clients possédant plusieurs comptes courants sont en droit de demander le remboursement d'agios sur un compte négatifs alors que les autres comptes sont plus que positifs?

Nous avons mis le marché suivant entre les mains du directeur d'agence : soit il nous rembourse tous les agios et autres frais ponctionnés depuis deux ans (environ 1000 €), soit nous allons voir ailleurs. Votre réponse nous apportera peut-être un argument supplémentaire pour nous faire rembourser, même si en définitive, nous changeons quand même de banque !
Merci pour votre réponse